

## Texte 1 : Avis de recherche

En dépit des recherches les plus minutieuses, la police n'est pas arrivée à élucider le mystère de la disparition d'Honoré Subrac.

Il était mon ami, et comme je connaissais la vérité sur son cas, je me fis un devoir de mettre la justice au courant de ce qui s'était passé.

5 Le juge qui recueillit mes déclarations prit avec moi, après avoir écouté mon récit, un ton de politesse si épouvantée que je n'eus aucune peine à comprendre qu'il me prenait pour un fou. Je le lui dis. Il devint plus poli encore, puis, se levant, il me poussa vers la porte, et je vis son greffier<sup>1</sup>, debout, les poings serrés, prêt à sauter sur moi si je faisais le forcené<sup>2</sup>.

10 Je n'insistai pas. Le cas d'Honoré Subrac est, en effet, si étrange que la vérité paraît incroyable. On a appris par les récits des journaux que Subrac passait pour un original. L'hiver comme l'été, il n'était vêtu que d'une houppelande<sup>3</sup> et n'avait aux pieds que des pantoufles. Il était fort riche, et comme sa tenue m'étonnait, je lui en demandai un jour

15 la raison :

« C'est pour être plus vite dévêtu, en cas de nécessité, me répondit-il.

Au demeurant, on s'accoutume vite à sortir peu vêtu. On se passe fort bien de linge, de bas et de chapeau. Je vis ainsi depuis l'âge de vingt-cinq

---

<sup>1</sup> Officier de justice.

<sup>2</sup> Fou dangereux.

<sup>3</sup> Manteau long et ample.

ans et je n'ai jamais été malade. »

20 Ces paroles, au lieu de m'éclairer, aiguïsèrent ma curiosité.

« Pourquoi donc, pensai-je, Honoré Subrac a-t-il besoin de se dévêtir si vite ? »

Et je faisais un grand nombre de suppositions...

À suivre...

Guillaume Apollinaire, « La Disparition d'Honoré Subrac »,

*L'Hérésiarque et Cie*, 1910.